

46 5 6 589

## LE CARACTÈRE DE RÉVERSIBILITÉ DANS L'ÉTUDE DE LA MIGRATION

*La démographie s'occupe essentiellement de quatre types d'événements : le décès, la naissance, le mariage, la migration. Cette énumération va du plus simple au plus complexe. On ne meurt qu'une fois ce qui simplifie au moins la construction de tables de mortalité. On peut en revanche donner naissance à plusieurs enfants, d'où une analyse plus délicate de la fécondité. Avec le mariage, la difficulté augmente du fait du 2<sup>ème</sup> mariage, du divorce, des contraintes du marché matrimonial. Pour les migrations, on atteint la complication la plus grande : où commence la migration dans l'espace (d'une pièce à l'autre, d'un logement au logement voisin, d'une rue à l'autre, d'une ville à l'autre) et dans le temps (pour un jour, pour un mois, pour un an, pour la vie) ? Autant de difficultés de définition qu'accroissent les différences de culture. M. DOMENACH\* et M. PICOUE\* bien connus pour leurs travaux sur l'Amérique latine\*\* proposent ici de resituer le cadre conceptuel des migrations dans la diversité des mœurs du Tiers Monde.*

Au regard de la mobilité croissante qui affecte la quasi-totalité des sociétés contemporaines, tant au travers des variations d'effectifs que des modifications d'état, individuel ou collectif, se pose l'épineuse question du choix des critères discriminants dans l'analyse migratoire.

Jusqu'à une époque récente, le modèle socio-économique dominant était fondé sur la permanence de la résidence unique. La typologie des déplacements s'en trouvait ainsi simplifiée : leur nombre était limité et hormis certaines exceptions, toute installation nouvelle était considérée comme définitive. De nombreuses études se fondent aujourd'hui encore sur ce postulat, qui assimile la migration à « un mouvement de personnes traversant une certaine limite afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence permanente » (Population Reference Bureau, 1980). Cela convenait relati-

\* ORSTOM.

\*\* Chi-Yi Chen, Picouet Michel, *Dinamica de la poblacion. Caso de Venezuela*. Caracas, Ed. UCAB-ORSTOM, 1979, 736 p.

*Population*, 3, 1987, 469-484.

B 25008

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 7 1 1

Cote : B

23891 ep 1

vement bien à l'observation d'une mobilité peu diversifiée mais parfois importante, qui s'était développée proportionnellement à la croissance des moyens de transport et de la circulation des biens et marchandises.

Les travaux de A. Chatelain [8] par exemple, sur les migrants temporaires dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, attestent ainsi de nombreux déplacements saisonniers qui affectaient les travailleurs ruraux, sans toutefois que soit remise en question la référence à la résidence principale. De fait, les individus naissaient, s'unissaient et vivaient généralement dans un lieu unique, même si des périodes d'absence plus ou moins longues liées à des événements traditionnels (compagnonnage, main-d'œuvre saisonnière...) ou historiques (guerres, voyages de commerce, de découverte...) venaient parfois émailler la vie de certains d'entre eux.

De même, de nombreux socio-économistes se sont successivement attachés à faire ressortir des corrélations entre la mobilité et les divers modes de production, pour mettre en exergue les facteurs de causalité possibles. Ces travaux se sont traduits par différents essais typologiques et modèles explicatifs, qu'ont présentés M. Chapman et R.M. Prothero [5] dans un intéressant article de synthèse, dont il est utile de rappeler les grandes lignes : les auteurs partent du débat autour du concept de « circulation », dont l'introduction remonte aux environs des années 1920, tour à tour dissocié du fait migratoire parce que n'affectant pas réellement la distribution spatiale des populations, ou bien intégré à une chaîne complexe de facteurs interdépendants à l'origine de toutes les formes de mobilité; ils distinguent ensuite, schématiquement et essentiellement pour le Tiers Monde, quatre tendances majeures dans les différents modèles d'analyse des flux alternants étudiés depuis les années 60 :

- a) la *circulation* comme réponse à la modernisation,
- b) la *circulation* dans son contexte social de référence,
- c) la *circulation* comme moyen de maximalisation du bien-être familial sans prise de risque,
- d) la *circulation* comme résultante de la pénétration du capitalisme dans les sociétés traditionnelles, et concluent à la nécessité d'analyser plus avant ce concept à partir de différentes échelles : « la micro (individuelle, familiale), la meso (communauté, région) et la macro (pays, continent, planète) ».

Par ailleurs, s'attaquant au principe de l'indépendance des phénomènes démographiques, des analyses récentes se sont attachées à rapprocher les résidences successives des individus de leur histoire familiale, matrimoniale, professionnelle... Apparurent ainsi, déterminants synthétiques de l'analyse migratoire en Occident, les notions « d'espaces de vie » (D. Courgeau [12]), puis de « cycle de vie » (Ph. Collomb [9], D. Courgeau [13]) fondées sur les inter-relations entre la mobilité spatiale et les autres événements de la vie familiale, économique, politique. A la suite de nombreux travaux du même genre, de récentes études spécifiques illustrent bien cette recherche de corrélation en amont de l'observation, tels que :

« migration et mobilité professionnelle » (F. D. Wilson [24]), « mobilité sociale et migration géographique » (A. Blum, G. de la Gorce, C. Thélot [1]), « l'adaptation individuelle et les relations familiales dans le contexte de la nouvelle immigration » (J. P. Wiseman [25]). Enfin, confrontés à des mouvements de type alternant, divers analystes se sont préoccupés depuis quelques années d'étudier la « migration retour », en référence à un lieu originel du migrant tout à tour appréhendé au travers de sa résidence antérieure ou de son lieu de naissance, équivalent de la résidence première. En réalité, peu d'enquêtes sont vraiment en mesure de dissocier les statistiques de stocks de celles de flux, et la définition du « résident », fondée le plus souvent sur la durée et/ou l'intention de séjour, s'avère hypothétique.

**Les éléments du choix** On le voit, ces différentes approches se fondent toutes sur le constat initial du « changement de résidence », autour duquel s'articulent les différents types de déplacement considérés. C'est donc bien le critère de la résidence unique qui prévaut dans l'étude de la migration avec toutes ses implications territoriales, statistiques, légales, foncières, socio-économiques... De la sorte, n'est prise en compte qu'une facette de la mobilité humaine, qui s'impose dorénavant sous des formes différentes aussi bien dans le temps que dans l'espace utilisé (D. Courgeau [13]). Si le changement de résidence a longtemps traduit une forme de rupture, dans l'analyse démographique à tout le moins, le temps où il représentera la norme n'est pas encore très éloigné. La perception de cette diversité croissante des mouvements et les moyens mis en œuvre pour la traduire en termes quantitatifs sont évidemment récents, et font clairement apparaître les limites des possibilités offertes par les méthodes actuelles de mesure et d'analyse (E. S. Findley [16]). Le statut, le processus et la forme même de cette mobilité nouvelle présentent une variété considérable de situations qui font s'interroger [4] sur les critères statistiques à privilégier. Voyons-en maintenant les principaux éléments.

En premier lieu se pose le problème de la prise en compte de tous les types de déplacement et de leurs modalités : durée, périodicité, séquence... qui ne se traduisent pas nécessairement par un changement de résidence. En effet, les résidences multiples constituent un fait de société, tout au moins dans les structures économiques occidentales, qu'on peut difficilement ignorer; il en va de même en ce qui concerne les lieux d'activité multiples : professionnels, socio-familiaux, (Ph. Collomb [10])... qui introduisent une dimension nouvelle de la mobilité humaine, même si les échelles peuvent varier considérablement : d'intrarégionales à intercontinentales par exemple... Dans ce contexte, la référence habituelle au lieu d'origine, que la statistique assimile volontiers au lieu de naissance avec présupposition de retour ou de passage, s'avère plus ou moins pertinente selon les cas. En fait, il n'y a plus systématiquement adéquation entre l'environnement socio-culturel d'« origine » et le lieu choisi pour la naissance, qui peut désormais n'avoir qu'un caractère occasionnel ou de

nécessité; dans ces conditions, l'analyse des processus migratoires se doit de nuancer la référence à ce critère originel de l'individu.

En second lieu, et de manière peut-être encore plus préoccupante, se pose la question de toutes les incidences que peut engendrer le fait migratoire dans ses diverses formes : comment en effet appréhender ses répercussions sur la fécondité, les structures familiales, la morbidité, etc. ? comment apprécier ses effets en matière d'urbanisation, d'équipements collectifs, de planification... ? Certes, il est des cas où la corrélation s'avère plus aisée à étudier parce que l'autre facteur fait l'objet de mesures par ailleurs; main-d'œuvre et flux migratoires par exemple, mais le plus souvent on se trouve réduit à une analyse de type descriptif ou monographique, qui ne se traduit guère plus que l'état d'une conjoncture en un temps donné, sans pouvoir ni l'expliquer ni en déduire des tendances ultérieures. En fait, il importe de dépasser le cadre des corrélations ponctuelles pour qualifier les déplacements selon la stratégie qui les sous-tend.

Face à cette multiplicité de situations et de formes de mobilité, élaborer une typologie universelle tient de la gageure. Des enquêtes ou études récentes : Amérique centrale : 1981, (C. H. Teller [22]); Bolivie : 1984, (J. Blanes [3]); Caraïbes : 1986, (H. Domenach [14]); Burkina Faso : 1975, (A. Quesnel et J. Vaugelade [18]); Togo : 1986, (V. Dupont [15]), 1982, (A. Quesnel et P. Vimard [18]); Venezuela, 1984, (G. Bidegain, J. Papail, A. Pellegrino [2]), 1986, (J. Papail et M. Picouet [19])... apportent quelques exemples de ces tendances nouvelles de la mobilité. Elles montrent qu'en fait, on peut opérer une classification, une « hiérarchisation », de ces multiples formes selon des critères très divers, tels que : la durée, la fréquence et la périodicité d'utilisation de chaque lieu, le mieux-être, le revenu, l'activité, la formation, le mode de déplacement, la distance, les nuisances, les incidences à court et long terme, etc.

De la sorte, on peut établir une succession de typologies différentes selon le discriminant, ou variable distributive, que l'on aura sélectionné. Nous proposons ici d'aborder les diverses formes de la migration sous l'angle de leur (non) permanence relative, et plus précisément en utilisant comme nouveau critère discriminant, le caractère de « réversibilité » éventuelle de la migration. Nous analyserons successivement les flux irréversibles, les flux réversibles de longue durée, les flux à réversibilité renouvelée, et les flux à réversibilité sporadique.

## 1. L'irréversibilité des flux

La non-référence à une « résidence-base » déterminée, en admettant que l'on donne à cette notion un sens large : résidence fixe, multi-résidence ou même aire d'action, est une caractéristique commune des flux irréversibles.

En terme de définition, le déplacement définitif se fonde essentiellement sur l'utilisation d'une résidence unique. A un moment donné et pour (ou depuis) une longue durée, l'individu ou le groupe socio-familial procède à un changement de cette résidence; selon les circonstances, cette nouvelle installation peut se faire sans référence ni recours à l'ancienne résidence qui est ainsi délaissée et n'intervient plus dans le système de reproduction familiale et socio-économique du groupe émigré. Cet abandon peut être inévitable, forcé : catastrophes naturelles, processus écologiques... ou imposé : expulsions, réfugiés..., mais aussi parfois volontaire : rupture avec le milieu social d'origine, choix d'un mode de vie professionnel, culturel, social différent...

**Les flux irréversibles forcés** Les principaux mouvements de ce type résultent tout d'abord de cataclysmes naturels qui peuvent être violents : tremblements de terre, cyclones... ou au contraire très progressifs : sécheresse, désertification..., et ensuite de situations humaines conflictuelles : guerres nationales ou de religion..., ou encore de régimes politiques d'exclusion (Bassin caraïbe, Amérique latine, Asie du Sud-Est...), et/ou de situations de crise économique profonde.

Ces différents cas se traduisent par des situations d'exode, où les groupes humains concernés migrent dans des conditions difficiles et sans choix d'une destination prédéterminée : celle-ci résultant le plus souvent de conventions politiques ou chaînes de solidarité au niveau international, ou bien passant par des filières socio-économiques diverses. Du point de vue statistique, ces migrants ont l'avantage de présenter une mobilité réduite, même si le pays d'accueil ne constitue pas toujours la destination définitive; en revanche, ils sont fréquemment en situation de clandestinité — les filières formant la voie la plus spontanée et souvent la seule accessible — et donc non appréhendés, ce qui oblige à des calculs d'estimation parfois délicats...

**Les flux irréversibles provoqués** Ils regroupent l'ensemble des flux nés de situations évolutives ayant pris une dimension historique, comme l'avènement d'une nouvelle ère industrielle, une pression démographique récurrente...

Les flux de colonisation tels qu'ils existent périodiquement en Afrique procèdent de ce phénomène. Mais c'est dans notre proche histoire que l'on trouve les exemples les plus patents de ces déplacements. Les grandes migrations intercontinentales du XIX<sup>e</sup> siècle, puis du début de notre siècle, qui ont contribué à un peuplement rapide du continent américain, sont ainsi le résultat d'une conjonction historique de plusieurs faits économiques et sociaux : révolution industrielle, modification du régime foncier et des successions, croissance des populations, existence de terres de peuplement outre-mer... Aujourd'hui, des mouvements de cette

ampleur ne peuvent plus avoir lieu, eu égard à la raréfaction des terres encore vierges et à la stabilité du découpage politique entre états, qui a résulté de la conférence de Yalta à la fin de la seconde guerre mondiale. A cet égard, il est significatif que la Division de la Population des Nations Unies n'ait pas envisagé dans ses perspectives démographiques à l'horizon 2025, [3] de grandes migrations de population entre les états.

De même, les flux des campagnes vers les villes ont-ils revêtu ce même caractère d'irréversibilité ? Dans les pays occidentaux, lors notamment de l'ère post-industrielle, des régions entières ont été abandonnées, surtout celles à rendement agricole faible. Cet aspect radical de l'exode rural s'observe également dans les pays peu développés jusqu'à l'heure actuelle. L'urbanisation très rapide que l'on constate dans certaines régions a entraîné le même type de phénomènes, provoquant par simple effet d'entraînement, la perte de terres cultivables ancestrales et par là même le dépeuplement progressif des campagnes : le dépeuplement de l'intérieur de la Tunisie au profit des zones urbanisées du littoral en est un exemple, (C. Tarifa [21]). Cependant, par rapport à l'ensemble des mouvements que connaissent ces pays, les ruptures avec le milieu d'origine — au sens large du terme — apparaissent comme des exceptions souvent liées à des processus politiques, religieux, ou encore écologiques. En revanche, proportionnellement à l'exode rural, la redistribution de la population s'intensifie et s'élargit, tandis que la préservation des liens avec le milieu d'origine permet un retour éventuel, particulièrement en cas de crise du milieu d'accueil, comme on a pu l'observer au Togo par exemple, (V. Dupont [15]). On peut relever certaines constantes parmi les populations concernées par ce type de déplacement à caractère « définitif » surtout lorsqu'il s'agit de mouvements collectifs : la corrélation avec l'âge y est moins évidente que dans la plupart des mouvements migratoires et le phénomène y est également irréversible pour les secondes générations de migrants, en général ancrées dans le pays d'accueil.

***Les flux irréversibles volontaires*** Ils se caractérisent par un choix plus individuel (ou relevant de la cellule familiale unifocale) que collectif et par un « désengagement » affectif ou social à l'égard du milieu d'origine... Dans cette catégorie de déplacements s'inscrivent les flux « non réversibles de type itinérant » qui ne se réfèrent pas à une « résidence-base » ; ils peuvent être l'expression d'un déracinement ou d'une marginalisation sociale, ou d'une propension à utiliser les opportunités qui se présentent (mobilité professionnelle). La détérioration permanente des conditions de la reproduction sociale et familiale, due en grande partie aux conditions fluctuantes de l'offre de travail, pourrait expliquer dans certaines sociétés des pays en développement, cette migration sans fin... On assiste ici au développement d'un nouveau nomadisme professionnel dans les sociétés développées, de survie pour nombre d'autres communautés. La délimitation de l'aire d'action de ces flux, obéissant à l'opportunité de l'emploi ou de tout autre facteur

aléatoire, est particulièrement mouvante. Au Venezuela par exemple, une partie de la migration interne s'effectue ainsi au gré des changements économiques, ou des contraintes apparaissant dans les lieux d'accueil les rendant moins attractifs que d'autres (délaissement de la capitale au profit des nouvelles grandes agglomérations...). En Colombie, l'interdépendance entre les flux internes et externes fait que l'aire d'action couvre la région caraïbe, l'Amérique du nord, et même l'Europe.

Ce type de flux, que nous avons qualifié de non-réversible pour illustrer le non-retour à la région d'origine et d'itinérant pour caractériser la succession des lieux de vie, concerne généralement des individus célibataires des deux sexes ou de ménages plutôt jeunes au moment de la rupture avec le milieu d'origine, et d'âge moyen lorsqu'il s'agit de nomadisme professionnel ou résultant d'un phénomène de marginalisation de la société. Exception faite de ce dernier phénomène, la constitution des familles, la montée en âge des enfants, leur fixation à l'un des points de l'itinéraire tendraient au fil des années à réduire le caractère aléatoire des déplacements et à transformer leur nature (réversibilité renouvelée aboutissant à une installation quasi définitive, équivalente à une « résidence-base »).

## 2. La réversibilité des flux

A l'inverse des flux précédents, les flux réversibles se réfèrent à une « résidence-base » déterminée, dans l'acceptation large de l'expression que nous avons définie précédemment. Le point de départ des déplacements reste le même, seule change leur destination : un ou plusieurs lieux avec ou sans itinéraire pré-établi, le principe étant que le « retour » s'effectue toujours vers la région d'origine. La structure imagée de ces flux est une boucle fermée.

Il en va très différemment en ce qui concerne les mouvements successifs itinérants vus précédemment, où le point de départ des flux est défini par la dernière résidence antérieure, les lieux successifs de destination restant le plus souvent imprévisibles. Le retour au milieu d'origine est alors improbable ou accidentel; dans ce cas la « boucle » reste ouverte.

Le concept d'aire d'action migratoire (extension du concept d'espace de vie proposé par D. Courgeau [12]), et les modes d'utilisation de cette aire d'action dans le temps, qui structurent le mécanisme de la boucle fermée, permettent d'introduire une distinction assez nette entre les différents flux réversibles observables.

### *Les flux réversibles de longue durée*

Sont de ce type, tous les mouvements de population qui participent d'un système de sauvegarde de la reproduction socio-familiale dans les régions soumises à un déséquilibre population/ressources. Ce sont des

migrations de travail traditionnelles souvent organisées par le corps social lui-même, qui affecte une partie de ses ressources humaines à la migration, tandis que la partie « sédentaire » de la population entretient et cultive la région d'origine. C'est là un mode migratoire qui est souvent marqué par la culture et la religion : les migrations en provenance du sud maghrébin : jerbiens, mozabites, ghomrassis, etc... en sont un exemple; quelque peu différentes sont celles des insulaires en situation « infra-économique » : la plupart des petites Antilles, la Micronésie, la Polynésie... ou encore celles des originaires des hauts plateaux que connaissent de nombreux pays : dans l'arc Andin et l'Asie centrale notamment...

En général, le déplacement s'effectue au moment de l'entrée dans la vie active ou après quelques années de vie professionnelle dans la région d'origine, dépendant du mode d'organisation de la société de départ. Ce sont donc plutôt des individus jeunes, qui chercheront assez rapidement à constituer une famille, si celle-ci n'a pas été formée avant le déplacement, soit en relation avec la communauté d'origine restée sur place, soit en relation avec la communauté d'immigrés qui aura été rejointe. Dans le cas où la relation s'étend à la société d'accueil, l'affaiblissement progressif des liens avec la société d'origine, peut entraîner l'irréversibilité de la migration.

Le caractère de réversibilité de ces déplacements est, en fait, intimement lié au processus migratoire, préorienté vers l'objectif d'un retour à terme. Le maintien d'une solidarité familiale et sociale, l'investissement foncier ou immobilier dans la région d'origine, le soutien financier même s'il est épisodique..., sont autant de mesures, éventuellement entretenues par la coutume, qui organisent et rendent possible le retour éventuel du migrant, qui intervient alors en fin de vie active lorsque celle-ci a pleinement réussi. Un cycle familial complet marque en général la durée de l'« expatriation » — qui peut tout à fait n'avoir qu'un caractère régional — au cours de laquelle les rapports avec la société d'origine ont été plus ou moins suivis. L'éloignement, le coût et les difficultés des transports ont limité jusqu'à une époque récente la fréquence et la périodicité des visites; dans les Alpes par exemple, la migration n'intervenait souvent que d'une vallée à l'autre, ce qui n'en était pas moins suffisant pour tenir les individus éloignés de leur milieu d'origine, pendant plusieurs décennies parfois.

Aujourd'hui, avec la monétarisation des revenus, l'introduction de conditions nouvelles telles que : les congés payés, les loisirs, le tourisme..., les conditions de ces rapports ont et continuent d'évoluer : plus fréquentes et périodiques, les visites sont également plus courtes. Cette réduction de la durée est, sans doute, un facteur important de l'affaiblissement de la transmission des valeurs culturelles. Cette situation de retour concerne surtout le migrant lui-même et bien moins sa descendance. On retrouve ici cette caractéristique des déplacements « définitifs », qui veut que le système de reproduction familiale soit également déplacé, et que par voie de conséquence les générations suivantes pleinement insérées dans la



société d'accueil, tendent à pérenniser la nouvelle installation. Ainsi un retour planifié au départ pourra être remis en question par les situations rencontrées dans le milieu d'accueil : la façon dont la descendance s'intègre dans la société d'accueil peut ainsi influencer la décision de retour éventuel des parents (Y. Charbit [7]). La durée de la migration de longue durée a certainement tendance à transformer la réversibilité du phénomène en une irréversibilité volontaire. Enfin, l'évolution des structures familiales dans le sens d'une moindre hiérarchisation et d'une perméabilité plus forte, se traduira souvent par une importance moindre de ces flux de retour au lieu d'origine.

### *Les flux à réversibilité renouvelée*

Dans l'état actuel des concepts et variables statistiques, on peut difficilement échapper à la notion de « résidence-base », soit une aire à partir de laquelle sont effectués des déplacements de durée variable et selon une périodicité aléatoire. Cette définition stricto sensu présente deux difficultés : tout d'abord, il faut préciser le niveau à partir duquel s'applique le principe de réversibilité, c'est-à-dire définir la nature du lieu de départ que constitue la « résidence-base », et son identification à une ville ou un village, à une région ou un pays, à tel ou tel environnement culturel... Ensuite, il importe de définir les différentes destinations, afin d'élargir éventuellement cette notion de résidence qui pourrait alors intégrer un ou plusieurs lieux selon leur mode d'utilisation (extension de l'espace de vie quotidienne, de vie professionnelle, des loisirs...).

L'observation statistique usuelle s'avère particulièrement pauvre pour saisir les nuances et les échelles de ces déplacements : le plus souvent, ne sont pris en compte que les entrées et les sorties du pays considéré, en dissociant dans le meilleur des cas les motifs : affaires ou loisirs... Il serait ainsi utile de pouvoir sérier plus finement les types de migrants : la migration de travail frontalière qui affecte de nombreux pays peut ainsi revêtir des formes multiples : journalière (Suisse par exemple...), saisonnière (Haitiens lors de la coupe de la canne à Saint-Domingue...), conjoncturelle (Colombiens dans le bassin pétrolier de Maracaibo au Venezuela).

En fait, le principal point commun de ces différentes catégories réside dans la constance du trajet effectué; dès lors, c'est la fréquence de renouvellement qui apparaît comme le discriminant le plus adapté.

Cet aspect alternatif de la migration a été et continue d'être une caractéristique de nombreux déplacements traditionnels, qui résulte de l'adéquation entre les mouvements de population et les stratégies habituelles d'exploitation. Ou encore, si l'on se réfère à l'étude de J. Blanés [3] sur la mobilité temporaire en Bolivie (1984), ils constituent...« la réponse individuelle à une détérioration des conditions de la reproduction familiale et sociale »... C. H. Teller [22] donne l'une des rares illustrations quantitatives de ces différents types de déplacements à réversibilité renouvelée, à

partir des enquêtes effectuées entre 1973 et 1979 dans six villages « ladinos » et indiens du Guatemala. Dans ces exemples, il apparaît bien que ce qui importe dans ce type de déplacements c'est d'abord le « déterminisme » socio-économique et culturel qui préside au choix du (des) lieu(x) où le migrant exerce son activité; et ce n'est qu'ensuite que vont intervenir les composantes individuelles : financières, familiales, psychologiques etc... dont dépend la répartition des absences dans le temps.

Enfin, on peut avancer que cette réversibilité renouvelée, qui se traduit dans les faits par une succession d'absences, et pour le migrant par un passage répétitif de l'état « présent » à l'état « absent » — c'est de cette manière, que dans le peuple Mossi (Burkina Fasso), sont dénommés les travailleurs émigrés (Boutillier, A. Quesnel, J. Vaugelade [17]) — conduit parfois à une migration irréversible de longue durée (dans ce dernier cas, un déplacement sur deux). Il peut arriver que la durée des absences s'allonge à chaque renouvellement, le dernier déplacement a une réversibilité de moyenne durée, avec une augmentation du temps de présence dans le lieu d'accueil. En fait, bien qu'il n'existe pas vraiment de données spécifiques à cette question, on peut penser qu'avec les facilités introduites par le progrès technique (moyens de transport, vitesse...), les fréquences de renouvellement vont au contraire en s'accroissant, sans que cela se traduise nécessairement par une variation de la durée totale passée dans chacun des lieux fréquentés.

### *Les flux à réversibilité sporadique*

S'ils furent, tout au long de l'histoire, liés aux œuvres d'infrastructure et d'aménagement des territoires — déplacements de main-d'œuvre nécessaires aux grands travaux : pyramides, temples, fortifications, barrages, chemins de fer etc. — et correspondant aux grandes étapes de pénétration et d'équipement des nations, ces flux tendirent à se développer et couvrir de nombreux secteurs d'activités et par la même à changer de nature. Les flux de chantiers ou de fondation de pôle d'exploitation ou de production (minier, industriel, portuaire ou d'énergie...) ont en effet des caractéristiques bien précises, déterminées par l'ampleur des travaux, la durée, la main-d'œuvre qualifiée ou non qu'ils requièrent. La mobilité, qu'elle soit individuelle ou collective, est ici professionnelle; les flux sont organisés en fonction de la distorsion qui se crée entre la capacité du marché local du travail, souvent inadaptée, et le caractère occasionnel de la forte croissance de la demande de main-d'œuvre. Le démantèlement de cette force de travail intervient à la fin des travaux, même s'il en subsiste une partie sur le site lui-même.

Dans la mobilité contemporaine de nombreux flux participent de ce type, ils diffèrent cependant des précédents sur deux points essentiels :

— Ils ne dépendent pas forcément d'une structure spécifique donnée, mais plutôt d'une conjoncture donnée dont l'appréciation, tant par les

individus que par les institutions, est déterminée par les conditions différentielles des marchés du travail locaux, régionaux et internationaux, et aussi par l'intensité des flux financiers provoqués directement (politique de localisation des investissements publics comme au Venezuela par exemple), ou artificiellement (injection de liquidités monétaires par l'intermédiaire de prix subventionnés ou du gonflement des services de toute nature comme dans les pays du Golfe), ou encore tout simplement par l'urbanisation.

— Ils sont, ensuite, marqués par une forte instabilité :

a) *Dans le temps* : les durées pouvant être très diverses suivant les individus, et également pour un même individu au cours de plusieurs déplacements. En fait, il s'agit alors de situations de choix relatif entre plusieurs opportunités, résultant souvent d'une activité individuelle polyvalente trouvant à s'exercer dans des lieux différents. Les micro-sociétés (rurales, insulaires...) en fournissent de nombreux exemples, mais l'uniformisation urbaine au travers des continents nous semble amener le développement de processus migratoires similaires, en dépit des contingences (quotas, permis de séjour...) que peuvent établir les gouvernements

b) *Dans l'espace* : les lieux d'accueil étant choisis en fonction de l'offre de travail, de la perspective d'un meilleur gain ou de toute autre motivation financière ou professionnelle, dont les conditions sont fluctuantes.

La réversibilité de ces mouvements s'apprécie, là encore, nécessairement par rapport à une « résidence-base ». En effet, le rattachement à celle-ci exprime l'aspect traditionnel des flux et dénote en général, une certaine organisation avec exploitation de pôles d'accueil, recherche de nouveaux débouchés à l'émigration, de nouvelles filières... Le caractère conjoncturel de ces flux recouvre de fait l'adaptation de la capacité à migrer (potentiel démographique, familial, professionnel... des communautés d'origine) avec les potentialités des marchés du travail extérieurs, et un élargissement de l'espace migratoire traditionnel. La migration maghrébine est dans une large mesure de ce type; on peut ainsi signaler la migration des Djeballas du sud tunisien qui ont adapté leurs modes migratoires à la situation socio-économique du moment avec une extension des lieux d'accueil confrontée en permanence aux situations peut-être plus ou moins avantageuse d'autres marchés. Dans une certaine mesure, ces déplacements s'effectuent dans une aire d'action (culturelle, géographique ou économique) assez délimitée, à l'intérieur de laquelle les lieux d'accueil sont hiérarchisés suivant des critères définis par la société d'origine en fonction de ses intérêts économiques, sociaux, familiaux... La hiérarchisation des lieux et la définition même de l'« aire d'action » reste cependant évolutive. L'exemple des changements de la direction et du volume des flux de la migration colombienne à la suite de la dévaluation du bolivar vénézuélien est connu; de même peut-on illustrer ce type de déplacements dans les échanges de population entre Puerto Rico et les USA ou encore des

migrations entre le Mexique et l'Amérique du Nord... également la migration des Philippins dans les pays du Golfe ou celle des Haïtiens dans la région caraïbe... La capacité des moyens de transports permettant une aire d'action quelquefois très étendue, intercontinentale : Philippines/Pays du Moyen-Orient, Région caraïbe/Europe, Asie du Sud Est/Europe etc...).

### Conclusion

Le concept de réversibilité de la migration, que nous avons introduit ici, permet de faire apparaître certaines caractéristiques nouvelles de la mobilité contemporaine, et en particulier tout ce qui concerne la fréquentation de plusieurs résidences et lieux de séjour, l'extension des « espaces de vie » et l'introduction de séquences de temps aléatoires dans les itinéraires suivis. On voit par ailleurs émerger à travers cette réversibilité éventuelle, des modalités de déplacements inconnues des typologies classiques; en effet si, dans une certaine mesure et pour chercher à tous prix une continuité de classification, on peut considérer que les flux irréversibles ou réversibles de longue durée recouvrent sans trop de mal ce que l'on appelle communément les flux définitifs, il en va différemment pour ce qui concerne les flux à réversibilité renouvelée ou sporadique, qui ne se limitent pas aux seuls déplacements temporaires, mais intègrent également des déplacements permanents de type itinérant (itinéraires suivant des lieux hiérarchisés) ou aléatoires (nomadisme professionnel ou de survie).

Reste la question essentielle sans laquelle un tel essai théorique n'a pas de sens : quels sont les critères qui permettent d'apprécier la réversibilité éventuelle de la migration ? En fait, ceux-ci varient sensiblement selon les données du contexte socio-économique observé, comme nous le verrons dans un article ultérieur qui utilisera ce concept de réversibilité.

Plusieurs éléments sont à même d'aider à un commencement de réponse :

— La redéfinition de la notion de « résidence-base », avec sa délimitation et son utilisation en termes de pouvoir socio-économique, apparaît essentielle pour fixer pour une population donnée une échelle spatiale de la mobilité et de sa possible réversibilité.

— Les modalités des déplacements dans le temps et dans l'espace : séquence des déplacements, durée, périodicité, lieux de séjour hiérarchisés ou non... en situent les formes et l'« aire d'action ».

— Enfin, le devenir des secondes générations de migrants, en tant qu'indicateur des schémas de la reproduction sociale et familiale et de leur évolution, révèle sans doute le caractère et l'intensité de la réversibilité éventuelle de la migration.

Hervé DOMENACH et Michel PICOUET.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] A. BLUM, G. de la GORCE, C. THELOT. — « Mobilité sociale et migration géographique », *Population*, n° 3, 1985.
- [2] G. BIDEgain, J. PAPAIL, A. PELLEGRINO. — *Les immigrantes en Venezuela, primeros resultados de la Encuesta de migracion 1981*, UCAB/ORSTOM, Caracas, 1984.
- [3] J. BLANES. — *Movilidad especial en Bolivia. Reflexiones sobre su caracter temporal*. Ponencia en Seminario Migraciones Temporarias en America Latina, CENEP-CIUDAD, PISPAL, Quito, 1984.
- [4] Chaire quetelet 83. — *Migrations internes. Collecte des données et méthodes d'analyse*, Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain la Neuve, 1985.
- [5] M. CHAPMAN, R. M. PROTHERO. — « Themes on circulation in the Third World », *International Migration Review*, vol. 17, n° 4, 1983, pp. 597-631.
- [6] M. CHAPMAN, R. M. PROTHERO. — *Circulation between home and other places, some propositions*, Honolulu, 1985, 447/1. (Reprints of the East West Population Institute n° 197).
- [7] Y. CHARBIT et C. BERTRAND. — *Enfants, familles, migrations dans le Bassin méditerranéen*, Travaux et Documents de l'INED, n° 110, Paris, 1985, 192 p.
- [8] A. CHATELAIN. — *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914. Histoire économique et sociale des migrants temporaires des campagnes françaises au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Villeneuve d'Ascq, publication de l'Université de Lille III, 1976, 632 p.
- [9] Ph. COLLOMB. — « Les émigrants de l'Ouest Audois, dix-neuf ans après. III, Cycle de vie et migration », *Population*, n° 4-5, 1981.
- [10] Ph. COLLOMB. — *Pour une approche fine des liaisons entre activités, mobilités et peuplement local. Application au cas du peuplement agricole*, Séminaire Migration interne et développement économique régional, Montréal, 1985.
- [11] D. COURGEAU. — « Migrants et migrations », *Population*, n° 1, Paris, 1973, pp. 95-129.
- [12] D. COURGEAU. — « Le concept de migration » in *Actes du IV<sup>e</sup> Colloque de Démographie africaine : Migrations - Etat civil - Recensements administratifs, Ouagadougou, 20-24 janvier 1975*, Institut National de la Statistique et de la Démographie, République de Haute Volta, pp. 27-33.
- [13] D. COURGEAU. — « Relations entre cycle de vie et migrations », *Population*, n° 3, 1984, pp. 483-512.
- [14] H. DOMENACH. — « Les migrations intra-caribéennes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, 1986.
- [15] V. DUPONT. — *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest - Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalime, Badou*, Etudes et Thèses, Editions de l'ORSTOM, Paris, 1986.
- [16] S. FINDLEY. — *Migration Survey Methodologies : A review of design issues*, IUSSP Papers n° 20, Liège, 1983.
- [17] A. QUESNEL, J. VAUGELADE. — « Les mouvements de population Mossi, Démographie et Migration » in *Les migrations de travail Mossi, évolution récente et bilan actuel des migrations de travail Mossi, les migrants et la société Mossi*, ORSTOM, Ouagadougou, République de Haute Volta, fascicule 1, pp. 4-146.
- [18] A. QUESNEL et P. VIMARD. — *Dynamique de population en économie de plantation - le plateau de Dayes (Sud ouest Togo) - structures et mouvements de population*, ORSTOM, Section de Démographie, Documents de travail n° 15, Paris, 93 p.
- [19] J. PAPAIL, M. PICQUET. — *Des villes et du pétrole - aspects historiques et prospectifs des populations urbaines au Venezuela*, Collection ORSTOM, Travaux et Documents, Paris, 1986.

- [20] A. SIMMONS. — « Migration and rural development : conceptual approaches, research findings and policy issues », in *Population Distribution, Migration and Development*, United Nations, Department of International Economic and Social Affairs, New York, 1984.
- [21] C. TARIFA. — *Les courants migratoires internes en Tunisie*, Colloque Migration en Tunisie, CERES, Tunis, 1985.
- [22] TELLER C. H. — *Impermanent and seasonal migration in Central America : conceptual and methodological approach utilized in its measurement*, IARUS, 13th Meeting, Székesfehérvár, 1982.
- [23] United Nations. — « World Population Prospects », *Population Studies*, n° 86, New York, 1985.
- [24] F. D. WILSON. — « Migration and occupational mobility : a research note ». *International Migration Review*, n° 2, 1985.
- [25] J. P. WISEMAN. — « Individual adjustments and kin relationships in the « New immigration » : an approach to research », *Migrations internationales*, n° 3, 1985.

DOMENACH Hervé et PICOUEt Michel. — **Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration.**

La réflexion sur les concepts de mobilité spatiale amène à dépasser le critère de « changement de résidence » pour aborder les flux migratoires contemporains sous leurs diverses formes.

L'introduction du caractère de réversibilité éventuelle de la migration permet de pousser l'analyse plus avant de la notion d'espace de vie, que D. Courgeau a déjà introduite lors du quatrième colloque de démographie africaine en 1975. Les auteurs essaient de centrer cet espace de vie sur la notion de « résidence-base »; ils peuvent ainsi définir divers types de flux que le concept de changement de résidence ne permettait pas de saisir. En particulier, l'introduction du caractère de réversibilité éventuelle de la migration permet de dépasser la dichotomie utilisée jusqu'à présent entre déplacements définitifs et déplacements temporaires, bien que la définition précise de cette réversibilité reste à faire.

DOMENACH Hervé and PICOUEt Michel. — **“Reversibility” in the study of migration.**

Consideration of the concepts of spatial mobility has made the criterion “change of residence” obsolete, in the study of various forms of contemporary migration. The introduction of the concept of eventual “reversibility of migration” has made it possible to make greater use of the concept of “life space”, which Courgeau had introduced at the Fourth African Colloquium on Demography in 1975. The authors attempt to relate this “life space” to the notion of “home base”. They can thus define various types of flow that were not covered when the concept of “change of residence” was used. In particular, the introduction of the “eventual reversibility of migration” renders the dichotomy between temporary and definitive moves obsolete, although the precise nature of this “reversibility” remains to be defined.

DOMENACH Hervé y PICOUEt Michel. — **La reversibilidad de las migraciones.**

La reflexión sobre los conceptos de movilidad espacial conduce a sobrepasar el criterio de “cambio de residencia” en el estudio de los flujos migratorios contemporáneos, bajo sus diversas formas. La introducción del carácter de reversibilidad eventual de las migraciones permite avanzar un poco más en el análisis de la noción de espacio de vida, introducida por Courgeau en el Cuarto Coloquio de Demografía Africana en 1975. Los autores de este artículo tratan de centrar este espacio de vida en la noción de « residencia-base ». Pueden así definir diversos tipos de flujos que el concepto de cambio de residencia no podía abarcar. En particular, la introducción del carácter de reversibilidad eventual de la migración, permite sobrepasar la dicotomía utilizada hasta el presente, entre desplazamientos definitivos y temporales, aunque la definición precisa de la noción de reversibilidad queda todavía pendiente de realización.